



Consultation sur l'éventualité d'un accord de partenariat économique global avec les Émirats des arabes unis

Mémoire présenté à Affaires mondiales Canada

Janvier 2026

Table des matières

Présentation Les Éleveurs de porcs du Québec	3
Responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec	4
Portrait du marché des Émirats arabes unis	5
Obstacles au commerce	6
Intérêts stratégiques	7
Conclusion	8
Contacts.....	9

Présentation

Les Éleveurs de porcs du Québec

Depuis 1966, les Éleveurs de porcs du Québec (ÉPQ) ont comme mission de représenter et de promouvoir les intérêts de tous les producteurs et productrices de porcs de la province en valorisant leur profession ainsi que leur produit. Nous veillons sur les conditions de mises en marché en nous assurant qu'ils permettent d'assurer la prospérité et la pérennité des entreprises porcines québécoises. Nous entretenons ainsi des liens accrus avec les autres acteurs de la filière porcine, les intervenants régionaux, les gouvernements du Québec et du Canada ainsi qu'avec l'ensemble de la communauté afin de pouvoir mener notre mission à bien.

Les ÉPQ représentent plus de 2 400 éleveurs et éleveuses de porcs répartis à l'échelle du Québec, dont 25 % ont moins de 40 ans et représentent la relève du secteur et 32 % sont des femmes. La filière porcine québécoise emploie 38 000 personnes, directement et indirectement.

Environ 70 % de la production porcine québécoise est exportée, dans environ 70 pays, ce qui fait du porc du Québec un produit très prisé partout dans le monde. Ces exportations totalisent un peu plus de 2 milliards de dollars et représentent 45 % des exportations totales de viande de porc du Canada et 5 % du commerce mondial.

Au Québec, le secteur porcin génère des retombées économiques de plus de 3,7 milliards de dollars. Les éleveuses et éleveurs de porcs sont fiers de contribuer au développement économique et de nourrir quotidiennement les Québécois et Québécoises. Localement, la viande fraîche de chez nous répond à près de 80 % de la demande des consommateurs et consommatrices du Québec. Les produits de porcs sont transformés à 100 % au Québec, ce qui permet de maximiser les retombées en permettant de conserver la pleine valeur ajoutée.

Responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec

Les ÉPQ assument un leadership continu en matière de responsabilité sociale, de santé et bien-être animal et d'écoresponsabilité. En 2014, l'organisation a par ailleurs été la première organisation porcine au monde à s'être dotée d'un plan de responsabilité sociale. Le plus récent bilan en matière de responsabilité sociale a été déposé en novembre 2025. Il détaille les progrès réalisés dans tous les volets de la responsabilité sociale, soit la gouvernance, la performance économique, le bien-être animal, la santé animale et la salubrité, la gestion de l'environnement et le mieux-être des travailleurs et travailleuses et les relations avec la communauté. En 2026, les ÉPQ poursuivent leurs efforts en préparant un nouveau plan de responsabilité sociale qui sera adopté en juin. Cette démarche démontre l'innovation dont l'organisation et les éleveurs et éleveuses font preuve au quotidien.

De plus, en 2023, les ÉPQ ont adopté une charte sur l'équité, la diversité et l'inclusion, devenant ainsi, au Québec, la première organisation syndicale agricole à le faire.

Portrait du marché des Émirats arabes unis

Les Émirats arabes unis constituent un marché de consommation particulier, caractérisé par un fort pouvoir d'achat, une population majoritairement urbaine et une dépendance structurelle aux importations alimentaires. Avec moins de 1 % de terres arables et une agriculture contribuant à moins de 1 % du PIB, le pays importe environ 90 % de ses denrées alimentaires, ce qui place la sécurité alimentaire au cœur de ses priorités stratégiques.

La population des Émirats est composée en grande majorité de travailleurs expatriés, ce qui se reflète dans la diversité des habitudes alimentaires. Dans ce contexte, la consommation de porc, bien que strictement encadrée sur le plan réglementaire et religieux, est autorisée dans des circuits spécifiques. En 2021, la consommation de porc atteignait environ 2,56 kg par habitant, en hausse marquée par rapport aux années précédentes. Cette consommation demeure concentrée auprès des communautés non musulmanes, des expatriés et du secteur touristique.

La demande pour le porc est principalement portée par le secteur hôtelier, de la restauration et des institutions, notamment dans les grands centres urbains comme Dubaï et Abou Dhabi. Le tourisme international, les compagnies aériennes, les services de traiteur et les événements d'envergure soutiennent une demande stable pour des produits carnés importés.

Les Émirats arabes unis figurent parmi les importateurs importants de viande porcine à l'échelle mondiale. En 2023, les importations ont atteint près de 49 millions de dollars américains, faisant du pays le 54e importateur mondial. Le Canada se classe parmi les principaux fournisseurs, au deuxième rang après le Brésil. À l'échelle québécoise, les exportations de viande de porc vers les Émirats ont atteint, en 2024, une valeur de 5,75 millions de dollars canadiens pour un volume de près de 2,0 millions de kilogrammes, à un prix moyen de 2,92 \$ par kilogramme. Ces données confirment l'existence d'un flux commercial déjà établi, orienté vers des circuits spécialisés et à valeur ajoutée.

Obstacles au commerce

Malgré un environnement commercial généralement ouvert, l'accès au marché des Émirats arabes unis pour les produits porcins demeure strictement encadré. Les principaux obstacles ne sont pas tarifaires, puisque les droits de douane appliqués aux produits alimentaires essentiels, incluant la viande, sont généralement fixés à 0 %. Les contraintes relèvent plutôt de considérations réglementaires, religieuses et administratives.

Le cadre religieux constitue le principal facteur structurant. Le porc étant interdit à la consommation pour la population musulmane, son importation et sa distribution sont limitées à des circuits précis. À l'échelle fédérale, les produits de porc ne sont pas admissibles de manière générale. Toutefois, des exceptions existent, principalement dans les émirats de Dubaï et d'Abou Dhabi, où l'importation est autorisée sous conditions. Les produits doivent entrer par des points d'entrée désignés, être clairement identifiés, entreposés séparément et distribués exclusivement dans des établissements autorisés.

Les exigences en matière de conformité réglementaire représentent également un obstacle important. Les exportateurs doivent respecter des normes strictes de salubrité alimentaire, de traçabilité et d'étiquetage, incluant l'utilisation de l'arabe et la conformité aux exigences des autorités municipales. Toute non-conformité peut entraîner des retards, des refus d'entrée ou des coûts additionnels.

Sur le plan logistique, bien que les Émirats disposent d'infrastructures parmi les plus performantes au monde, la gestion de chaînes d'approvisionnement distinctes pour les produits porcins entraîne des coûts opérationnels supplémentaires. L'accès au marché est donc réservé à des exportateurs capables de s'appuyer sur des partenaires locaux expérimentés.

Il convient toutefois de souligner que le Canada et les Émirats arabes unis ont conclu un accord de zonage en cas de peste porcine africaine. Cet accord permet de limiter les restrictions commerciales à la zone touchée en cas d'éclosion.

Intérêts stratégiques

Pour le secteur porcin québécois, les Émirats arabes unis représentent un marché stratégique dans une logique de diversification des débouchés. La forte intégration actuelle au marché nord-américain expose les producteurs à des risques commerciaux, réglementaires et géopolitiques. L'accès à un marché solvable, stable et structurellement dépendant des importations alimentaires contribue à renforcer la résilience de la filière.

Contrairement à certains marchés émergents, les Émirats offrent une demande bien structurée. Même si les volumes demeurent limités, la valeur unitaire des produits importés est élevée, ce qui permet un positionnement axé sur la qualité plutôt que sur les volumes. Le porc québécois peut ainsi se positionner comme un produit de niche destiné à des segments clairement définis.

La conclusion d'un accord de partenariat économique global entre le Canada et les Émirats arabes unis renforcerait la prévisibilité réglementaire et consoliderait un accès déjà existant. Un tel accord pourrait faciliter les procédures administratives, clarifier les conditions d'importation et renforcer la coopération en matière de normes sanitaires et de salubrité alimentaire. Cette stabilité est essentielle pour soutenir des relations commerciales durables et encourager les exportateurs à maintenir une présence continue sur le marché.

Enfin, la priorité accordée par les Émirats à la sécurité alimentaire crée un contexte favorable à des partenariats à long terme avec des fournisseurs fiables. Les Éleveurs de porcs du Québec, reconnus pour leurs standards élevés de salubrité, de traçabilité, de bien-être animal et de responsabilité sociale, disposent d'atouts crédibles pour répondre à ces attentes. Dans cette perspective, les Émirats arabes unis constituent un marché complémentaire pertinent dans une stratégie de diversification ciblée et à valeur ajoutée.

Conclusion

Les Émirats arabes unis représentent un marché de niche pertinent et déjà opérationnel pour le secteur porcin québécois. Leur forte dépendance aux importations alimentaires, combinée à un pouvoir d'achat élevé, à une population majoritairement expatriée et à une industrie touristique développée, crée une demande stable et structurée pour des produits porcins importés, malgré un encadrement réglementaire et religieux strict.

L'existence d'un flux commercial établi entre le Québec et les Émirats, comme en témoignent les exportations québécoises de viande de porc en 2024, confirme la capacité du secteur porcin québécois à répondre aux exigences spécifiques de ce marché. Bien que l'accès soit limité à des circuits précis et soumis à des exigences élevées en matière de conformité, ces contraintes sont compensées par une valeur unitaire élevée des produits et par la prévisibilité relative du cadre commercial.

Sur le plan sanitaire, l'accord de zonage en cas de peste porcine africaine conclu entre le Canada et les Émirats constitue un élément structurant. Il réduit significativement le risque d'interruption complète des échanges en cas d'éclosion et renforce la stabilité des relations commerciales. Cette reconnaissance institutionnelle témoigne d'un niveau de confiance élevé à l'égard des systèmes canadiens de salubrité et de contrôle sanitaire.

Dans ce contexte, les Émirats arabes unis s'inscrivent comme un marché complémentaire stratégique pour le Québec, non pas dans une logique de volumes, mais dans une approche axée sur la diversification des débouchés, la création de valeur et la gestion du risque. En s'appuyant sur ses standards élevés de salubrité, de traçabilité, de bien-être animal et de responsabilité sociale, le secteur porcin québécois dispose d'atouts solides pour consolider et développer sa présence sur ce marché dans une perspective à long terme.

Contacts

Pour toutes questions se rapportant à ce document, vous pouvez contacter

Sophie Perreault
Directrice générale
sperreault@leseleveursdeporcs.quebec

Tristan Deslauriers
Directeur des relations publiques et secrétaire général
tdeslauriers@leseleveursdeporcs.quebec, 819-388-3504